



15 RUE DES CUIRASSIERS
69487 LYON CEDEX 03
FRANCE

Facture de péage

Cette facture vous est adressée au nom d'Axxès pour le compte des sociétés sur lesquelles vous avez circulé

Facture N° : FR23008310501
Période du 01/12/2023 au 15/12/2023
Pays circulé : France
Date 15/12/2023

01717
00250



SARL GRANGIE
ZONE INDUSTRIELLE DE REGOURD
46000 CAHORS

231205

N° Client : 000112607
N° Contrat : 000134740
TVA N° : FR02400395950

Votre centre de gestion
CGAS ASF ATELIER CGAS - AXXES
GARE DE PEAGE AUTOROUTIER ASF ROUTE NATIONALE 113
13310 ST MARTIN DE CRAU
e-mail : st-martin@axxes.fr

« Toute contestation d'amende doit être accompagnée d'une preuve de branchement en fixe. A défaut elle ne sera pas traitée par nos services »

TOTAL FACTURE

Code TVA	Référence de loi	Montant HT (EUR)	TVA (EUR)	Montant TTC (EUR)	% TVA
FR-C20	TVA 20%	40,00	8,00	48,00	20,00%
TOTAL		40,00	8,00	48,00	

TOTAL EUROS	1€ = 1,0000 EUR	40,00 €	8,00 €	48,00 €
--------------------	------------------------	----------------	---------------	----------------

SE. 20231219. 043214. 1002. 0007. 6554 2760 2

XFR-C20: Soumis à TVA

Référence du paiement

Montant prélevé (EUR): 48,00 le 02/01/2024
Sur le compte: FR763000400175000201636687
SEPA RUM N° 00011260700020163668

Pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêts légal. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.
Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € est due dès le premier jour de retard de paiement (Art L 441-10 du Code de Commerce).